

SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA FFSc (saison 2010-2011) (aides financement déplacement / hébergement / restauration ou organisation, suivant cas)

Compétition	Bénéf. subvention	Métropole	Observations (1)	Outremer	Observations (2)
CdF scolaire	Qualifié (- de 18 ans)	10, 20, 30	Suivant comité origine (3 zones)	100 200 250 300	Corse + train Paris/lieu Chpt Guad., Mart., Guyane + train Paris/lieu CdF Réunion, Mayotte + train Paris/lieu CdF Zone Pacifique + train Paris/lieu CdF
Finales CdF sur qualification <i>CdF Individuel</i> <i>CdF Promotion</i> <i>CdF Vermeils</i>	Qualifié			100 200 250 300	Corse Guad., Mart., Guyane Réunion, Mayotte Zone Pacifique pas de cumul si finales incluses dans un même festival
CdM	Qualifié	150 225 300 450	CdM en France (pas de subvention si local) CdM en Belgique CdM en Suisse CdM hors Europe	maxi 450 maxi 450 maxi 450 450	indemnité dépl. Finale CdF + indemnité spéc. CdM suivant zone d'origine ----- Pour un jeune (- de 18 ans), prise en charge train Paris/lieu du Chpt (si arrivée à Paris et CdM en France)
Les inscriptions en Championnat du Monde Élite (Duplicate et/ou Classique) sont offertes aux qualifiés de la FFSc. Les inscriptions des joueurs africains dans les épreuves Élite sont prises en charge par la FISF. Dans les autres épreuves, si les CdM sont en France, ils bénéficient du 1/2 tarif.					
Finale Interclubs Duplicate	Club qualifié (7 joueurs) Club qualifié (5 joueurs)	50, 110, 150 35, 80, 110 (R-20) x nb joueurs 30 x nb arb	Suivant comité origine (3 zones) Suivant comité origine (3 zones) Pas de subvention en local R = prix du repas du samedi soir 30 € par arbitre fourni	850 610	Equipe de 7 joueurs Equipe de 5 joueurs
Finale Interclubs Classique	Club qualifié (3 joueurs)	35, 80	Suivant comité origine (3 zones) Pas de subvention si local	Non fixé	
Interclubs Européens	Club qualifié (8 joueurs) Comité Organisateur	200 -----	Pas de subvention si local Prise en charge déficit par la FFSc (coût "zéro" pour le CO) Partage 50/50 FFSc/CO si bénéfice	Non fixé -----	 Subvention FISF (4800 euros)
Finales, grandes épreuves fédérales organisées par des Comités	Comité Organisateur		Prise en charge déficit par la FFSc (coût "zéro" pour le CO) Partage 50/50 FFSc/CO si bénéfice Subvention éventuelle au CO pour qualités investissement, organisation, résultats financiers, ... (décision BD)		
Invitations			cf. tableau spécifique		
Pré-financements			Finale CdF : 50 % redevances Ph1, 2, 3 Finale Interclubs : 100% redev. qualif. IC CdM France : 100% redevances TSAP	-----	Subventions FISF (6500 euros + 50 euros x nb jeunes séjour spécifique + ?)